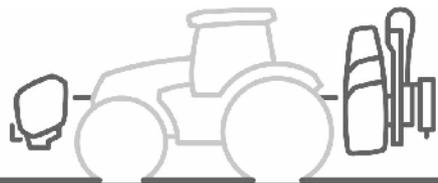


Notice d'utilisation

AMAZONE

FT 1502

Cuve frontale pour pulvérisateur porté **UF02**



MG6402
BAG0205.4 09.22
Printed in Germany

SmartLearning



**Avant la mise en service,
veuillez lire attentivement la présente
notice d'utilisation et vous conformer
aux consignes de sécurité
qu'elle contient !
Conservez-la pour toute
utilisation ultérieure !**

fr



IL NE DOIT PAS

paraître superflu de lire la notice d'utilisation et de s'y conformer; car il ne suffit pas d'apprendre par d'autres personnes que cette machine est bonne, de l'acheter et de croire qu'elle fonctionne toute seule. La personne concernée ne nuirait alors pas seulement à elle-même, mais commettrait également l'erreur, de reporter la cause d'un éventuel échec sur la machine, au lieu de s'en prendre à elle-même. Pour être sûr de votre succès, vous devez vous pénétrer de l'esprit de la chose, ou vous faire expliquer le sens d'un dispositif sur la machine et vous habituer à le manipuler. Alors vous serez satisfait de la machine et de vous même. Le but de cette notice d'utilisation est que vous parveniez à cet objectif.

Leipzig-Plagwitz 1872. Rud. Stark.

Adresse du constructeur

AMAZONEN-WERKE
H. DREYER SE & Co. KG
Postfach 51
D-49202 Hasbergen
Tél. : + 49 (0) 5405 50 1-0
E-mail : amazone@amazone.de

Commande de pièces de rechange

Les listes de pièces détachées figurent dans le portail des pièces détachées avec accès libre sous www.amazone.de.

Veillez adresser vos commandes à votre concessionnaire AMAZONE.

Informations légales relatives à la notice d'utilisation

Numéro de document : MG6402

Date de création : 09.22

© Copyright AMAZONEN-WERKE H. DREYER SE & Co. KG, 2022

Tous droits réservés.

La reproduction, même partielle, est autorisée uniquement avec l'autorisation préalable de
AMAZONEN-WERKE H. DREYER SE & Co. KG.

| | | |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1 | Remarques destinées aux utilisateurs | 6 |
| 2 | Consignes générales de sécurité | 6 |
| 2.1 | Obligations et responsabilité | 6 |
| 2.2 | Conventions relatives aux symboles de sécurité | 8 |
| 2.3 | Mesures à caractère organisationnel | 9 |
| 2.4 | Dispositifs de sécurité et de protection | 9 |
| 2.5 | Mesures de sécurité informelles | 9 |
| 2.6 | Formation du personnel | 10 |
| 2.7 | Mesures de sécurité en service normal | 11 |
| 2.8 | Dangers liés aux énergies résiduelles | 11 |
| 2.9 | Entretien et réparation, élimination des pannes | 11 |
| 2.10 | Modifications constructives | 11 |
| 2.10.1 | Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires | 12 |
| 2.11 | Nettoyage et élimination des déchets | 12 |
| 2.12 | Poste de travail de l'utilisateur | 12 |
| 2.13 | Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine | 13 |
| 2.13.1 | Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages | 14 |
| 2.14 | Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité | 17 |
| 2.15 | Travail respectueux des règles de sécurité | 17 |
| 2.16 | Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur | 18 |
| 2.16.1 | Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents | 18 |
| 2.16.2 | Fonctionnement du pulvérisateur | 21 |
| 2.16.3 | Nettoyage, entretien et réparation | 23 |
| 3 | Chargement et déchargement | 24 |
| 4 | Description de la machine | 25 |
| 4.1 | Vue d'ensemble | 25 |
| 4.2 | Vue d'ensemble FlowControl sur UF02 | 26 |
| 4.3 | Caractéristiques techniques | 27 |
| 4.3.1 | Charge utile | 27 |
| 4.4 | Utilisation conforme aux dispositions | 28 |
| 4.5 | Espace dangereux et zones dangereuses | 29 |
| 4.6 | Plaque signalétique | 30 |
| 4.7 | Attelage trois points | 30 |
| 4.8 | Dispositif de transport (amovible) | 31 |
| 4.9 | Equipements techniques routiers | 32 |
| 4.10 | Système de caméra non certifié | 33 |
| 5 | FT 1502 sans dispositif Flow Control | 34 |
| 5.1 | Remplissage de la cuve frontale par le biais du pulvérisateur UF | 34 |
| 5.2 | Remplir la cuve de liquide de pulvérisation UF via le réservoir frontal | 36 |
| 6 | FT 1502 avec dispositif Flow Control (en option) | 38 |
| 6.1 | Circuit hydraulique Flow Control | 38 |
| 6.2 | Raccordement du pulvérisateur avec dispositif Flow Control à la cuve frontale | 39 |
| 6.3 | FlowControl et ISOBUS | 40 |
| 6.4 | Remplissage | 41 |
| 6.5 | Nettoyage intérieur | 41 |
| 6.6 | Défaillance d'un capteur de niveau de remplissage | 41 |
| 6.7 | Maintenance de la pompe | 42 |
| 6.7.1 | Réglage de la pression d'air dans l'accumulateur hydraulique | 42 |
| 6.7.2 | Remplacement de la membrane de l'accumulateur hydraulique | 43 |



| | | |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 7 | Mise en service | 44 |
| 7.1 | Fixation des conduites d'alimentation de la cuve frontale sur le tracteur | 45 |
| 8 | Attelage et dételage de la machine | 46 |
| 8.1 | Attelage de la machine | 46 |
| 8.2 | Dételage de la machine | 48 |
| 9 | Déplacements sur la voie publique | 49 |



1 Remarques destinées aux utilisateurs

Le présent chapitre fournit des informations concernant la manière d'exploiter cette notice d'utilisation.

2 Consignes générales de sécurité

Ce chapitre comporte des consignes importantes pour une utilisation en toute sécurité de la machine.

2.1 Obligations et responsabilité

Respect des consignes exposées dans la notice d'utilisation

La connaissance des consignes de sécurité essentielles et des prescriptions de sécurité constitue une condition préalable fondamentale à l'utilisation en toute sécurité et au fonctionnement sans incidents de la machine.

Obligations de l'exploitant

L'exploitant s'engage à confier l'utilisation de la machine exclusivement à des personnes qui

- connaissent les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- ont été formées au travail sur et avec la machine.
- ont lu et compris la présente notice d'utilisation.

L'exploitant s'engage à

- faire en sorte que les pictogrammes d'avertissement sur la machine demeurent lisibles.
- remplacer les pictogrammes d'avertissement abîmés.
- Pour toute question à laquelle vous n'auriez pas trouvé de réponse, adressez-vous au constructeur de votre machine.

Obligations de l'utilisateur

Toutes les personnes amenées à travailler sur/avec la machine s'engagent avant le début du travail à

- respecter les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- lire le chapitre "Consignes générales de sécurité" de la présente notice et à respecter ses indications.
- lire le chapitre "Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine" (page 13) de cette notice d'utilisation et à suivre les consignes de sécurité des pictogrammes lors du fonctionnement de la machine.
- se familiariser avec le fonctionnement de la machine.
- lire les chapitres de cette notice importants pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Si l'utilisateur constate qu'un dispositif présente un risque pour la sécurité, il doit immédiatement prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer le défaut. Si cette tâche ne relève pas des attributions de l'utilisateur ou s'il ne possède pas les connaissances techniques suffisantes à cet effet, il doit signaler le défaut à son supérieur (exploitant).

Risques liés à l'utilisation de la machine

La machine a été construite selon l'état de la technique et les règles de sécurité reconnues. Néanmoins, l'utilisation de la machine peut constituer une source de risques et de préjudices

- pour la vie et la santé des utilisateurs ou de tiers,
- pour la machine proprement dite,
- pour d'autres biens matériels.

Utilisez la machine exclusivement

- conformément à sa finalité.
- dans un état ne présentant aucun risque pour la sécurité.

Remédiez immédiatement aux dysfonctionnements susceptibles de nuire à la sécurité.

Garantie et responsabilité

En principe, nos "conditions générales de vente et de livraison" sont applicables. Celles-ci sont mises à la disposition de l'exploitant au plus tard à la signature du contrat. Les demandes en garantie et en responsabilité afférentes à des dommages corporels et matériels sont exclues, dès lors qu'elles sont imputables à une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation non conforme de la machine.
- montage, mise en service, utilisation et entretien inappropriés de la machine.
- utilisation de la machine avec des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- non-respect des consignes stipulées dans la notice d'utilisation concernant la mise en service, le fonctionnement et l'entretien.
- modifications constructives de la machine.
- défaut de surveillance des pièces d'usure de la machine.
- réparations non conformes.
- catastrophes découlant de l'action de corps étrangers et cas de force majeure.

2.2 Conventions relatives aux symboles de sécurité

Les consignes de sécurité sont identifiées par le symbole triangulaire de sécurité et le terme d'avertissement qui le précède. Ce terme d'avertissement (DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION) décrit l'importance du risque encouru et a la signification suivante :



DANGER

caractérise un danger immédiat de niveau élevé qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves (perte de membres ou dommages à long terme).

Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



AVERTISSEMENT

caractérise un danger potentiel de niveau moyen qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures corporelles (extrêmement graves).

Le non-respect de ces consignes peut, dans certaines circonstances, entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



ATTENTION

caractérise un danger de faible niveau qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels d'importance réduite à moyenne.



IMPORTANT

caractérise une obligation d'adopter un comportement particulier ou d'effectuer une action spécifique pour l'utilisation correcte de la machine.

Le non-respect de ces consignes peut être source de dysfonctionnements sur la machine ou d'incidents dans son environnement.



REMARQUE

caractérise des conseils d'utilisation et des informations particulièrement utiles.

Ces conseils vous aident à utiliser au mieux toutes les fonctions de la machine.

2.3 Mesures à caractère organisationnel

L'exploitant est tenu de fournir les équipements de protection individuelle nécessaires, conformément aux indications du fabricant des produits phytosanitaires à pulvériser, tels que par exemple :

- des gants résistants aux produits chimiques,
- une combinaison résistante aux produits chimiques,
- des chaussures résistant à l'eau,
- une protection pour le visage,
- une protection respiratoire,
- des lunettes de protection,
- un équipement de protection de la peau, etc.



La notice d'utilisation

- **doit toujours être conservée sur le lieu d'utilisation de la machine ;**
- **doit être accessible à tout instant aux utilisateurs et au personnel d'entretien.**

Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité existants.

2.4 Dispositifs de sécurité et de protection

Avant toute mise en service de la machine, les dispositifs de sécurité et de protection doivent dans leur ensemble être installés convenablement et être opérationnels. Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité et de protection.

Dispositifs de sécurité défectueux

Les dispositifs de sécurité ou de protection défectueux ou démontés peuvent être à l'origine de situations dangereuses.

2.5 Mesures de sécurité informelles

Outre les consignes de sécurité contenues dans cette notice d'utilisation, veuillez également tenir compte des réglementations nationales applicables relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez à respecter les règles du code de la route.

2.6 Formation du personnel

Seules les personnes formées et initiées sont habilitées à travailler sur / avec la machine. Les attributions de chacun doivent être clairement définies en matière de commande et d'entretien de la machine.

Une personne en formation ne pourra travailler sur / avec la machine que sous la surveillance d'une personne expérimentée.

| Personnes Activité | Personne spécialement formée à cette activité | Utilisateur formé | Personnes ayant suivi une formation spécialisée (atelier spécialisé*) |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Chargement/transport | X | X | X |
| Mise en service | -- | X | -- |
| Installation, mise en place d'équipements | -- | -- | X |
| Fonctionnement | -- | X | -- |
| Maintenance | -- | -- | X |
| Recherche et résolution de pannes et d'incidents | X | -- | X |
| Élimination des déchets | X | -- | -- |
| Légende : | X..autorisée | --..non autorisée | |

- 1) Une personne capable d'assumer une tâche spécifique et pouvant l'effectuer pour une société dûment qualifiée.
- 2) Est considérée comme instruite une personne qui a été informée des tâches qui lui sont confiées et des dangers possibles en cas de comportement inapproprié et, le cas échéant, a bénéficié d'une spécialisation à ce propos. Cette personne a également été informée des dispositifs et mesures de protection nécessaires.
- 3) Les personnes ayant suivi une formation spécialisée sont considérées comme de la main-d'œuvre qualifiée. Elles peuvent, en raison de leur formation spécialisée et de leurs connaissances des réglementations spécifiques, évaluer les travaux qui leur sont confiés et identifier les dangers potentiels.

Remarque :

Il est possible d'acquérir une qualification équivalente à une formation spécialisée en ayant exercé pendant plusieurs années une activité dans le domaine concerné.



Seul un atelier spécialisé est habilité à effectuer les opérations d'entretien et de réparation de la machine, lorsque ces opérations sont signalées par la mention supplémentaire "opération atelier". Le personnel d'un atelier spécialisé dispose des connaissances nécessaires ainsi que des moyens appropriés (outillage, dispositifs de levage et de soutien) pour exécuter correctement et en toute sécurité les opérations d'entretien et de réparation.

2.7 Mesures de sécurité en service normal

Utilisez la machine uniquement lorsque tous les dispositifs de sécurité et de protection sont pleinement opérationnels.

Effectuez un contrôle visuel de la machine au moins une fois par jour afin de détecter d'éventuels dommages extérieurs et de vous assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.8 Dangers liés aux énergies résiduelles

Faites attention à la présence d'énergies résiduelles mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques / électroniques au niveau de la machine.

Prenez, à cet égard, les mesures adaptées en informant le personnel utilisant la machine. Vous trouverez par ailleurs des consignes détaillées dans les chapitres concernés de cette notice d'utilisation.

2.9 Entretien et réparation, élimination des pannes

Effectuez toutes les opérations de réglage, d'entretien et de révision prescrites, en respectant les périodicités stipulées.

Prenez les mesures appropriées concernant les fluides de service, tels que l'air comprimé ou le fluide hydraulique, afin d'éviter une mise en service accidentelle.

En cas d'opérations de remplacement, arrimez soigneusement les ensembles relativement volumineux aux outils de levage.

Vérifiez que les raccords vissés desserrés sont serrés. Une fois les opérations d'entretien terminées, vérifiez le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

2.10 Modifications constructives

Aucune modification, aucun ajout ou aucune transformation ne doit avoir lieu au niveau de la machine sans l'autorisation de AMAZONEN-WERKE. Cela s'applique également aux soudures sur les pièces porteuses.

Tout ajout ou transformation nécessite une autorisation écrite de la part de AMAZONEN-WERKE. Utilisez exclusivement les accessoires et éléments de transformation homologués par AMAZONEN-WERKE, afin par exemple de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales.

Les véhicules faisant l'objet d'une licence d'exploitation officielle ou présentant des dispositifs et équipements associés, lesquels disposent d'une licence d'exploitation valide ou d'une autorisation de circuler conformément aux règles du code de la route, doivent être dans l'état stipulé par la licence ou l'autorisation.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à la rupture de pièces porteuses.

En principe, il est interdit

- d'effectuer des alésages sur le cadre ou le châssis.
- de réalésier des trous existants sur le cadre ou le châssis.
- d'effectuer des opérations de soudure sur les pièces porteuses.

2.10.1 Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires

Remplacez immédiatement les éléments de la machine qui ne sont pas en parfait état de fonctionnement.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange et pièces d'usure d'origine **AMAZONE** ou des pièces homologuées par AMAZONEN-WERKE, afin de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales. En cas d'utilisation de pièces de rechange et de pièces d'usure d'un autre fabricant, leur conformité aux conditions de sollicitation et de sécurité ne peut être garantie.

AMAZONEN-WERKE décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange et d'usure ou de produits auxiliaires non homologués.

2.11 Nettoyage et élimination des déchets

Manipulez et éliminez les agents et matériaux utilisés en respectant la législation en vigueur, en particulier

- lors des travaux sur les systèmes et dispositifs de lubrification et
- lors des opérations de nettoyage avec des solvants.

2.12 Poste de travail de l'utilisateur

La machine ne doit être pilotée que par une seule personne, à partir du siège conducteur du tracteur.

2.13 Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine



Veillez à ce que tous les pictogrammes d'avertissement présents sur la machine demeurent propres et soient bien lisibles. Remplacez les pictogrammes illisibles. Commandez les pictogrammes d'avertissement auprès de votre revendeur en indiquant la référence (par ex. MD 075).

Structure des pictogrammes d'avertissement

Les pictogrammes d'avertissement signalent les zones dangereuses sur la machine, ainsi que les risques résiduels. Ces zones sont des zones à risques permanents ou susceptibles de se concrétiser à tout instant.

Un pictogramme d'avertissement comporte deux zones :



Zone 1

décrit le risque encouru sous forme illustrée, à l'intérieur d'un symbole de sécurité de forme triangulaire.

Zone 2

affiche la consigne illustrée permettant d'éviter le risque.

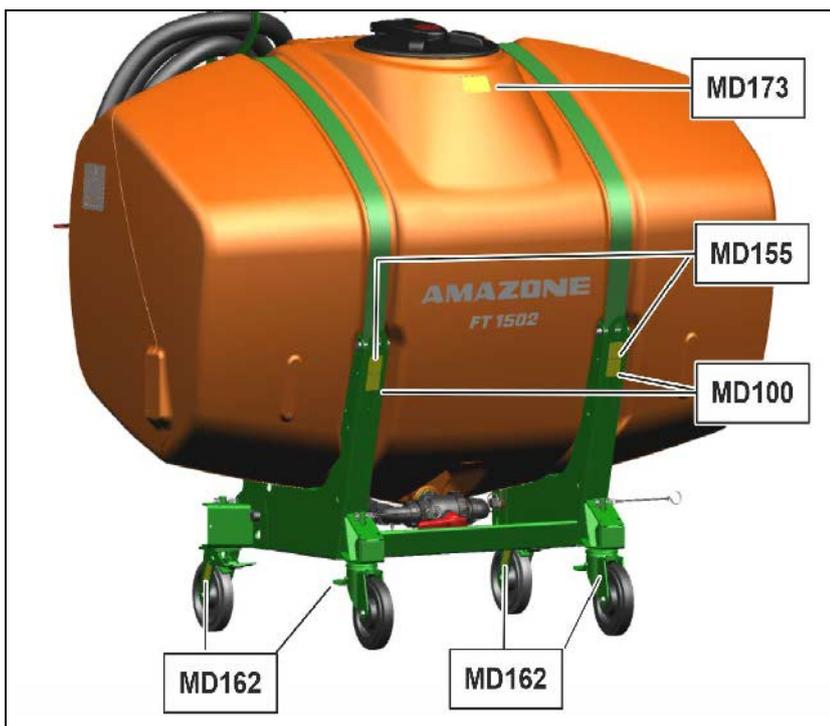
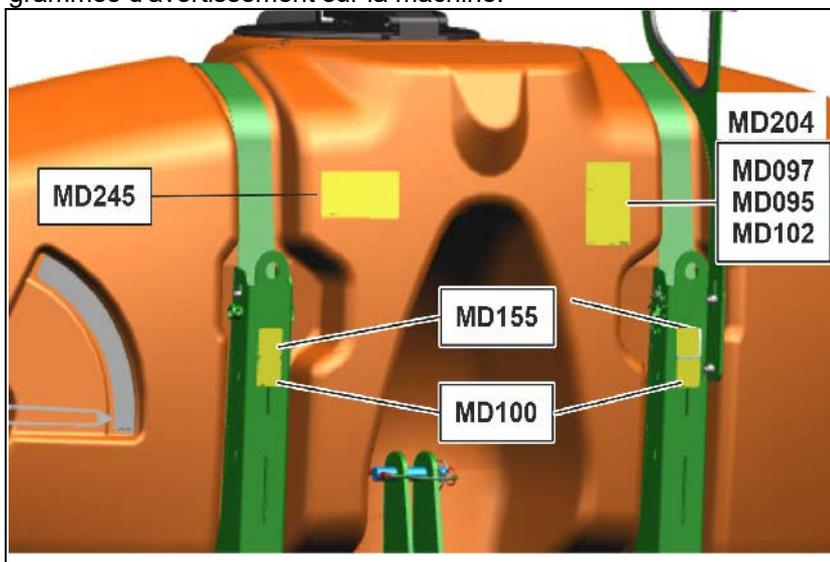
Explication des pictogrammes d'avertissement

La colonne **Référence et explication** fournit la description du pictogramme d'avertissement illustré en regard. La description des pictogrammes d'avertissement présente systématiquement les mêmes informations dans l'ordre suivant :

1. la description des risques et dangers.
Par exemple : risque de coupure ou d'arrachement.
2. les conséquences en cas de non-respect de la ou des consignes destinées à éviter le risque.
Par exemple : provoque des blessures graves aux doigts ou à la main.
3. la ou les consignes pour éviter le risque.
Par exemple : attendez l'arrêt complet des éléments de la machine pour les toucher.

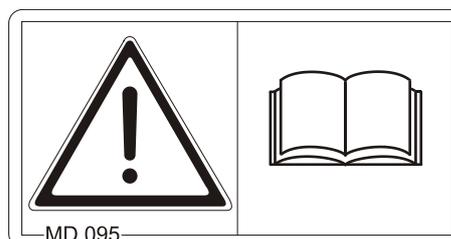
2.13.1 Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages

Les illustrations suivantes montrent les emplacements des pictogrammes d'avertissement sur la machine.



MD 095

Avant la mise en service de la machine, veuillez lire la notice d'utilisation et respecter les consignes de sécurité qu'elle contient.



MD 097

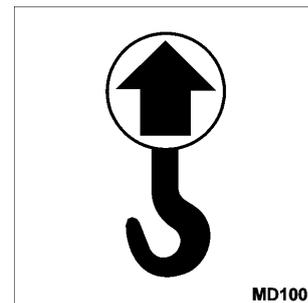
Risque d'écrasement de différentes parties du corps en cas de stationnement plus ou moins long dans la zone de levage de l'attelage trois points lors de l'actionnement du circuit hydraulique trois points !

Cela risque d'entraîner des blessures extrêmement graves, voire la mort.

- Il est interdit de stationner dans la zone de levage de l'attelage trois points lors de l'actionnement du circuit hydraulique de l'attelage.
- Actionnez les organes de commande du circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur
 - uniquement à partir du poste de travail prévu à cet effet.
 - en aucune circonstance lorsque vous vous tenez dans l'espace de relevage de celui-ci entre le tracteur et la machine.

**MD 100**

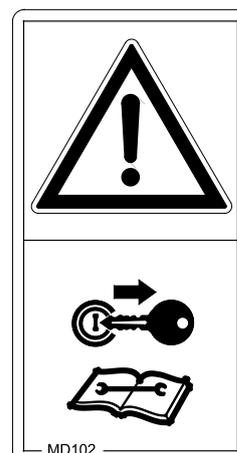
Ce pictogramme signale les points de fixation des dispositifs d'élingage pour le chargement ou le déchargement de la machine.

**MD 102**

Risques d'accident lors des interventions sur la machine, par exemple lors d'opérations de montage, de réglage, de résolution de pannes, de nettoyage, d'entretien et de réparation, liés au démarrage et au déplacement accidentels du tracteur et de la machine !

Cela risque d'entraîner des blessures extrêmement graves, voire la mort.

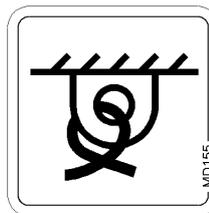
- Avant toute intervention sur la machine, prenez toutes les mesures pour empêcher un démarrage et un déplacement accidentels de la machine.
- Selon le type d'intervention, lisez et respectez les consignes du chapitre concerné de la notice d'utilisation.



Consignes générales de sécurité

MD 155

Ce pictogramme signale les points d'attache de la fixation de la machine chargée en toute sécurité sur un véhicule de transport.



MD 162

Charge maximale admissible 800 kg, selon les roulettes de manutention.



MD 173

Risque lié à l'inhalation de substances dangereuses pour la santé en présence de vapeurs toxiques dans le réservoir de liquide de pulvérisation !

Des blessures graves, voire mortelles, peuvent s'ensuivre.

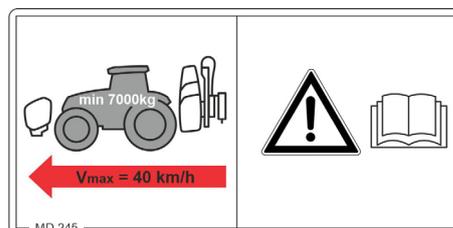
Ne pénétrez jamais dans le réservoir de liquide de pulvérisation.



MD 245

Des blessures graves, voire mortelles, peuvent s'ensuivre!

Avant la mise en service de la machine, veuillez lire la notice d'utilisation et respecter les consignes de sécurité qu'elle contient.



2.14 Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité

- peut entraîner la mise en danger des personnes, mais aussi être préjudiciable pour l'environnement et la machine.
- peut avoir pour conséquence la perte de tout recours en dommages-intérêts.

Par exemple, le non-respect des consignes de sécurité peut avoir les conséquences suivantes :

- Mise en danger des personnes par l'absence de zones de travail sécurisées.
- Défaillance de fonctions importantes de la machine.
- Echec des méthodes prescrites d'entretien et de réparation.
- Mise en danger des personnes par des interactions d'origine mécanique et chimique.
- Pollution de l'environnement par une fuite d'huile hydraulique.

2.15 Travail respectueux des règles de sécurité

Outre les consignes de sécurité de la présente notice d'utilisation, il convient également de se conformer aux réglementations nationales applicables relatives à la protection du travail et à la prévention des accidents.

Respectez les consignes figurant sur les pictogrammes d'avertissement pour éviter les risques.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez respecter les règles du code de la route.

2.16 Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un défaut de sécurité concernant le déplacement ou le fonctionnement.

Avant toute mise en service, vérifiez que la machine et le tracteur sont en mesure de se déplacer et de fonctionner en toute sécurité.

2.16.1 Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents

- Outre ces consignes, respectez également les réglementations nationales applicables relatives à la sécurité et à la prévention des accidents.
- Les pictogrammes d'avertissement et autres marquages apposés sur la machine fournissent des consignes importantes pour un fonctionnement sans risques de celle-ci. Le respect de ces consignes contribue à votre sécurité.
- Avant le démarrage et la mise en service, contrôlez l'espace environnant de la machine (présence d'enfants). Veillez à avoir une visibilité suffisante.
- La présence et le transport de personnes sur la machine sont interdits.
- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec la machine portée ou attelée.
A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, la circulation, la visibilité et les intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur, ainsi que des conditions d'utilisation lorsque la machine est portée ou attelée.

Attelage et dételage de la machine

- La machine doit être accouplée et tractée uniquement par des tracteurs remplissant les conditions requises.
- Lors de l'accouplement de machines au circuit hydraulique trois points du tracteur, il est impératif que les catégories d'attelage du tracteur et de la machine concordent.
- Attelez la machine aux dispositifs appropriés conformément aux règles en la matière.
- Lors de l'attelage de machines à l'avant et/ou à l'arrière d'un tracteur, il faut veiller à ne pas dépasser les valeurs suivantes :
 - poids total autorisé du tracteur
 - charges par essieu autorisées du tracteur
 - capacités de charge admissibles des pneumatiques du tracteur.
- Prenez toutes les mesures qui conviennent pour éviter un déplacement accidentel du tracteur et de la machine avant d'atteler ou de dételer cette dernière.
- Il est interdit de stationner entre la machine à atteler et le tracteur lorsque ce dernier approche de la machine.
Les assistants présents doivent uniquement se tenir à côté des véhicules afin de guider le conducteur, et doivent attendre l'arrêt complet pour se glisser entre les véhicules.

- Placez le levier de commande du circuit hydraulique du tracteur dans la position qui exclut tout risque de levage ou d'abaissement accidentel avant d'accoupler la machine à l'attelage trois points du tracteur ou de la désaccoupler de celui-ci.
- Lors de l'attelage et du dételage de machines, placez les dispositifs de support (si prévus) dans la position appropriée (position de stabilité).
- Lors de l'actionnement des dispositifs de support, attention aux risques de blessures par écrasement et cisaillement.
- Soyez extrêmement prudent lors de l'attelage et du dételage de machines. Il existe des zones d'écrasement et de cisaillement dans la zone d'attelage entre le tracteur et la machine.
- Il est interdit de stationner entre le tracteur et la machine lors de l'actionnement du circuit hydraulique de l'attelage trois points.
- Les conduites d'alimentation raccordées
 - doivent suivre facilement tous les mouvements dans les virages sans tension, cintrage ou frottement.
 - ne doivent pas frotter contre des éléments étrangers.
- Les cordes de déclenchement pour les accouplements rapides doivent pendre de manière lâche et ne doivent pas s'auto-déclencher en position basse.
- Garez systématiquement la machine détéelée de telle sorte qu'elle soit stable.

Utilisation de la machine

- Avant le début du travail, familiarisez-vous avec tous les dispositifs et éléments de commande de la machine et leurs fonctions. Il ne sera plus temps de procéder à ces tâches au cours du travail.
- Portez des vêtements parfaitement ajustés. Le port de vêtements amples accroît le risque qu'ils soient happés par des arbres d'entraînement ou qu'ils s'enroulent autour de ceux-ci.
- Utilisez la machine uniquement une fois les dispositifs de protection en place et opérationnels.
- Respectez la charge maximale de la machine portée / attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur. Le cas échéant, roulez uniquement avec une cuve à moitié pleine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de travail de la machine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de rotation et de pivotement de la machine.
- Les éléments de la machine actionnés par une force extérieure (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement.
- Les éléments de la machine commandés par une force extérieure doivent être actionnés uniquement à condition de respecter une distance de sécurité suffisante par rapport à la machine.
- Avant de quitter le tracteur :
 - abaissez le pulvérisateur au sol
 - arrêtez le moteur du tracteur
 - retirez la clé de contact.



Transport de la machine

- Lors des déplacements sur des voies publiques, respectez les règles du code de la route en vigueur dans le pays.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez que
 - les conduites d'alimentation sont raccordées correctement
 - le système d'éclairage n'est pas endommagé, qu'il fonctionne et qu'il est propre
 - le système de freinage et le circuit hydraulique ne présentent aucun défaut à l'examen visuel
 - le frein de stationnement est complètement desserré
 - le système de freinage fonctionne de manière satisfaisante
- Assurez-vous que la capacité de braquage et la puissance de freinage du tracteur sont suffisantes.

Les machines portées sur un tracteur ou attelées à celui-ci et les lests avant et arrière influencent le comportement sur route ainsi que la manœuvrabilité et la puissance de freinage du tracteur.
- Utilisez, le cas échéant, des lests avant.

L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20 % du poids à vide du tracteur afin de garantir une manœuvrabilité suffisante.
- Fixez les lests avant et arrière conformément à la réglementation, sur les points de fixation prévus à cet effet.
- Respectez la charge utile maximale de la machine portée / attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur.
- Le tracteur doit être capable de fournir la puissance de décélération réglementaire pour l'ensemble chargé (tracteur avec machine portée / attelée).
- Contrôlez l'action des freins avant les déplacements.
- Dans les virages avec une machine attelée ou portée, tenez compte du déport important et de la masse en rotation de la machine.
- Avant les déplacements sur route, veillez à assurer un verrouillage latéral suffisant des bras inférieurs d'attelage du tracteur, lorsque la machine est attelée au circuit hydraulique trois points ou aux bras inférieurs d'attelage du tracteur.
- Avant les déplacements sur route, placez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport.
- Avant les déplacements sur route, fixez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport afin d'éviter les changements de position dangereux. Utilisez, pour cela, les sécurités de transport prévues à cet effet.
- Avant les déplacements sur route, verrouillez le levier de commande du circuit hydraulique d'attelage trois points, afin d'éviter un levage ou un abaissement accidentel de la machine portée ou attelée.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez si l'équipement de transport obligatoire est monté correctement sur la machine, par ex. les dispositifs d'éclairage, de signalisation et de protection.
- Avant les déplacements sur route, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les goupilles maintiennent parfaitement en place les chevilles de bras supérieur et inférieurs
- Adaptez votre vitesse de déplacement aux conditions environnantes.

- Avant d'aborder une descente, engagez un rapport inférieur.
- Avant les déplacements sur route, désactivez en principe le freinage individuel des roues (verrouillage des pédales).

2.16.2 Fonctionnement du pulvérisateur

- Conformez-vous aux recommandations des fabricants de produits phytosanitaires relatives
 - à l'équipement de protection individuelle
 - aux consignes d'avertissement pour la manipulation de produits phytosanitaires
 - aux prescriptions en matière de dosage, d'emploi des produits et de nettoyage
- Conformez-vous à la loi sur la protection phytosanitaire !
- Il est interdit de ranger des équipements de protection individuelle contaminés, des bidons de liquide phytosanitaire et des filtres usagés dans la cabine du tracteur.
- Enlevez l'équipement de protection individuelle avant d'entrer dans la cabine du tracteur.
- N'ouvrez jamais de conduites sous pression !
- Ne dépassez jamais le volume de consigne du réservoir de liquide de pulvérisation lors du remplissage !



- Lors de la manipulation de produits phytosanitaires, respectez impérativement les exigences des fiches de données de sécurité des substances utilisées ainsi que les consignes valables pour l'équipement de protection individuelle. En fonction des exigences des fiches de données de sécurité des substances utilisées, votre équipement de protection individuelle est composé des éléments suivants :
 - o Combinaison de protection selon la norme DIN 32781
 - o Tablier en caoutchouc selon la norme EN 14605
 - o Protection oculaire selon la norme EN 166
 - o Masque respiratoire selon la norme DIN EN 143/149/405/14387, au moins demi-masque avec filtre combiné à particules et à gaz A1-P2 (couleur d'identification : brun/blanc)
 - o Gants de protection avec manchettes selon la norme DIN EN 347/388/420
 - o Protection des pieds
- Utilisez l'équipement de protection individuelle si vous risquez d'être en contact avec des produits phytosanitaires ou des engrais lors de l'une des activités suivantes :
- o Remplissage de la cuve de liquide de pulvérisation et ajout de produits chimiques
 - o Pulvérisation
 - o Réglages de la machine
 - o Vidange et nettoyage de la cuve
 - o Utilisation de divers produits chimiques
 - o Maintenance
- Portez l'équipement de protection individuelle dans la cabine du tracteur en fonction des exigences des fiches de données de sécurité des substances utilisées.
 - Les tracteurs équipés de cabines de catégorie 4 sont obligatoires pour l'application de certains produits de pulvérisation.
 - Respectez les informations relatives à la compatibilité des produits phytosanitaires avec les matériaux du pulvérisateur !
 - Ne pulvérisez aucun produit phytosanitaire ayant tendance à coller ou à se solidifier !
 - Ne remplissez pas les pulvérisateurs d'eau provenant de cours d'eau en plein air par respect pour les êtres humains, les animaux et l'environnement !
 - Utilisez uniquement les dispositifs de remplissage d'origine AMAZONE pour remplir le pulvérisateur !

2.16.3 Nettoyage, entretien et réparation

- En raison des vapeurs toxiques présentes dans le réservoir de liquide de pulvérisation, il est strictement interdit de pénétrer dans le réservoir.
- Les travaux de réparation effectués dans le réservoir de liquide de pulvérisation ne doivent être effectués que par un atelier spécialisé !
- Avant d'effectuer les opérations de nettoyage, d'entretien et de réparation, il faut toujours
 - déconnecter l'entraînement,
 - arrêter le moteur du tracteur,
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher le connecteur machine de l'ordinateur de bord.
- Vérifiez régulièrement que les écrous et les vis sont bien serrés et resserrez-les le cas échéant.
- Avant toute opération d'entretien, de réparation et de maintenance sur la machine, veillez à la sécuriser si elle est en position relevée ou à sécuriser ses éléments relevés afin d'éviter tout abaissement accidentel !
- Lors du remplacement d'outils de travail équipés de lames, utilisez un outillage approprié et portez des gants.
- Éliminez les huiles, graisses et filtres en respectant la législation en vigueur.
- Débranchez le câble au niveau du générateur et de la batterie du tracteur avant d'effectuer les opérations de soudure électrique sur le tracteur et sur la machine portée.
- Les pièces de rechange doivent au moins satisfaire aux exigences techniques définies par les AMAZONEN-WERKE ! Pour cela, il convient d'utiliser des pièces de rechange d'origine AMAZONE !
- Observez les précautions suivantes pour la réparation des pulvérisateurs qui ont été utilisés pour l'épandage d'engrais liquides à base d'une solution d'ammonitrate et d'urée :

Les résidus de solutions à base d'ammonitrate et d'urée peuvent entraîner, par évaporation de l'eau, la formation de dépôts de sel sur ou dans le réservoir de liquide de pulvérisation. Ces dépôts de sel constituent de l'ammonitrate et de l'urée à l'état pur. À l'état pur, l'ammonitrate produit sous l'action de matières organiques comme l'urée un mélange détonant si l'on atteint des températures critiques suite à des travaux de réparation (soudure, meulage, rabotage).

Vous pouvez écarter ce danger en rinçant soigneusement à l'eau le réservoir de liquide de pulvérisation et les pièces à réparer, les sels contenus dans la solution d'ammonitrate et d'urée étant solubles dans l'eau. Par conséquent, nettoyez soigneusement à l'eau le pulvérisateur avant toute réparation sur celui-ci !

3 Chargement et déchargement

Chargement avec grue de levage

La machine dispose

- de deux points de levage à l'avant (1)
- d'un point de levage à l'arrière (1),



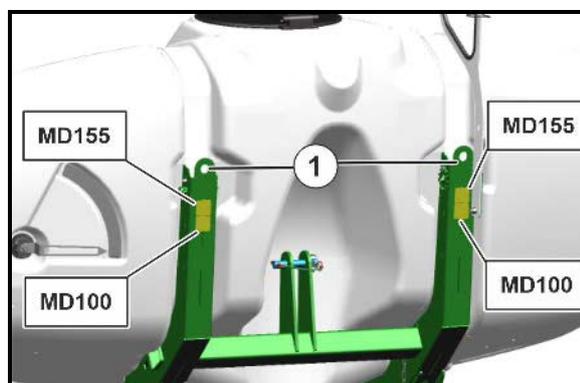
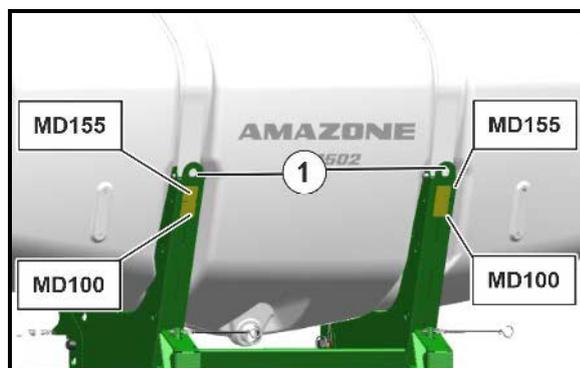
ATTENTION

Pour charger la machine avec une grue de levage, il est impératif d'utiliser les points marqués et prévus (1) pour les sangles de levage.



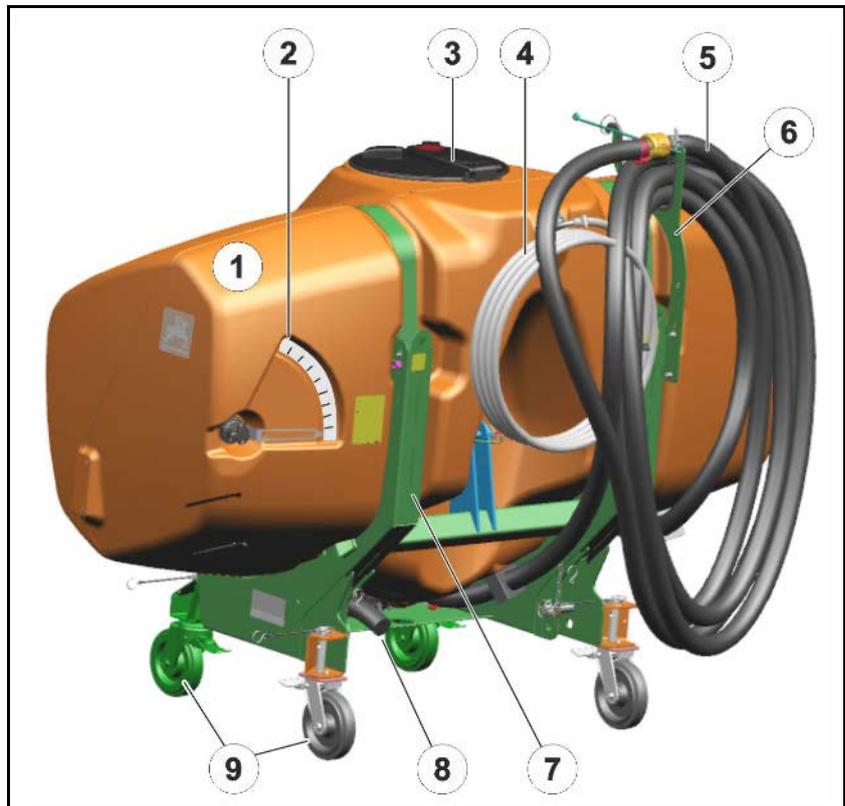
DANGER

La résistance minimale à la traction de chaque sangle de levage doit être de 100 kg.



4 Description de la machine

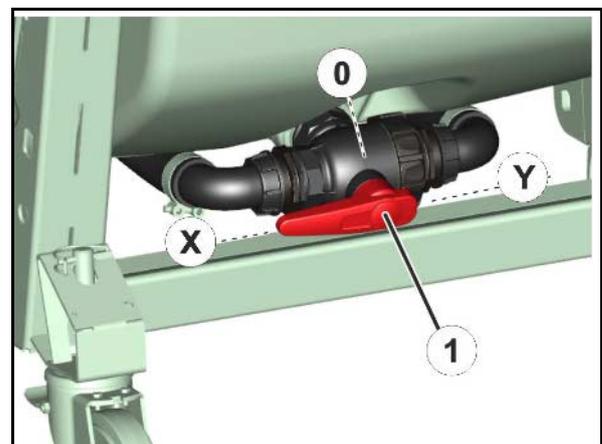
4.1 Vue d'ensemble



- (1) Trémie
- (2) Affichage du niveau de remplissage avec graduation
- (3) Couvercle à visser/à rabattre
- (4) Flexible pour nettoyage intérieur **FlowControl**
- (5) Flexible de liaison vers le pulvérisateur avec embrayage Cam-Lock 2 pouces
- (6) Support du flexible
- (7) Bâti d'attelage à trois points
- (8) Vidange du reliquat
- (9) Dispositif de transport

(1) Robinet sélecteur

- Position **x**
- Remplissage / vidange par le biais du raccord
- Position **y**
- Vidange
- Position **0**
- Position de verrouillage



4.2 Vue d'ensemble **FlowControl** sur **UF02**

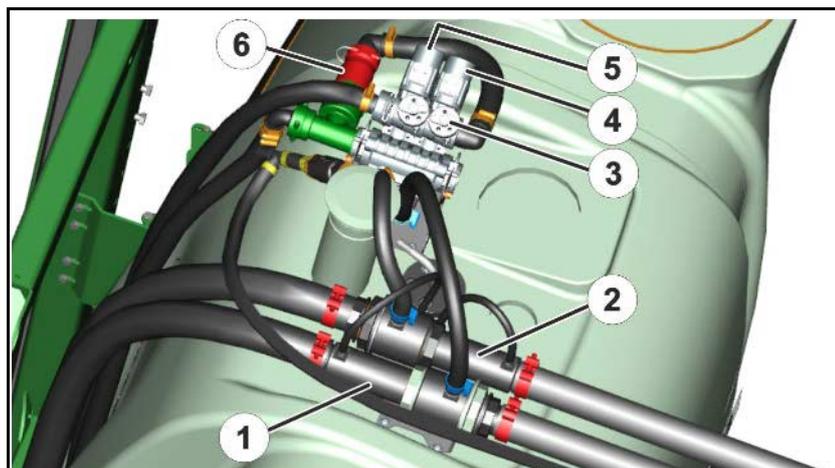


Fig. 1

- (1) Vider les injecteurs **FT**
- (2) Remplir les injecteurs **FT**
- (3) Robinet de pression calibrée
- (4) Vider la vanne **FT**
- (5) Remplir la vanne **FT**
- (6) Limiteur de pression

4.3 Caractéristiques techniques

| | |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Type | FT1502 |
| Volume de consigne de la cuve | 1500 l |
| Volume réel de la trémie | 1660 l |
| Hauteur de remplissage avec roulettes de manutention | 1631 mm |
| Hauteur totale avec roulettes de manutention | 1767 mm |
| Largeur totale | 2236 mm |
| Longueur hors tout | 1110 mm |
| Catégorie d'attelage | Cat. 2 |
| Pompe FlowControl | BPS 160 |
| Capacité de refoulement à 540 tr/min | 150 l/min |
| Type | Pompe à diaphragme à piston à 3- cylindres |
| Amortissement des pulsations | Réservoir à pression |

4.3.1 Charge utile

| | | | | |
|------------------------------|----------|-------------------------------------------------|----------|---------------------|
| Charge utile maximale | = | Poids technique admissible de la machine | - | Poids à vide |
|------------------------------|----------|-------------------------------------------------|----------|---------------------|



DANGER

**Tout dépassement de la charge utile maximale est interdit.
Risque d'accident en raison de situations de conduite instables !**
Calculez avec soin la charge utile et déterminez ainsi le volume de remplissage autorisé du pulvérisateur. Tous les pulvérisateurs ne permettent pas un remplissage complet de la cuve.



Les valeurs du poids technique admissible de la machine et du poids à vide sont indiquées sur la plaque signalétique de la machine.

4.4 Utilisation conforme aux dispositions

La cuve frontale

- est conçue pour transporter
 - de l'eau et de l'engrais liquide.
 - des produits phytosanitaires (uniquement avec le dispositif Flow Control).
- est exclusivement conçue pour un usage agricole, pour traiter des cultures de grandes surfaces en combinaison avec le pulvérisateur AMAZONE UF02.
- doit être montée sur l'hydraulique frontale du tracteur (catégorie 2) et être commandée par une seule personne.

Le poids à vide du tracteur doit s'élever à 7000 kg au minimum.

La vitesse de déplacement maximale autorisée s'élève à 40 km/h

Le pH du liquide de pulvérisation à appliquer (notamment les engrais liquides) doit être supérieur à 1,5.

Les semoirs Cirrus peuvent travailler sur des dévers en

- **Assiette latérale**

| | |
|----------------------------|------|
| sens d'avancement à gauche | 20 % |
| sens d'avancement à droite | 20 % |
- **Courbe de pente**

| | |
|----------------------|------|
| en pente montante | 20 % |
| en pente descendante | 20 % |

Le terme utilisation conforme recouvre également les aspects suivants :

- le respect de toutes les consignes de cette notice d'utilisation.
- le respect des opérations d'inspection et d'entretien.
- l'utilisation exclusive de pièces de rechange d'origine AMAZONE.

Toute autre utilisation que celles mentionnées ci-dessus est interdite et considérée comme non conforme.

Les dommages résultant d'une utilisation non conforme

- relèvent entièrement de la responsabilité de l'exploitant,
- ne relèvent en aucun cas de la responsabilité du fabricant.

4.5 Espace dangereux et zones dangereuses

Le terme d'espace dangereux désigne l'espace autour de la machine, dans lequel des personnes peuvent être atteintes par

- des mouvements de la machine
- un déplacement accidentel du tracteur et de la machine.

L'espace dangereux de la machine comporte des zones dangereuses présentant un risque permanent ou susceptible de se concrétiser à tout instant. Des pictogrammes d'avertissement signalent ces zones dangereuses et indiquent des dangers résiduels qu'il n'est pas possible d'éliminer par des mesures constructives. A cet égard, les consignes de sécurité spéciales stipulées dans les chapitres concernés s'appliquent.

Le stationnement de personnes dans l'espace dangereux de la machine est interdit,

- tant que le moteur du tracteur avec arbre à cardan / circuit hydraulique accouplé tourne.
- tant que les mesures n'ont pas été prises afin d'éviter un démarrage et un déplacement accidentels du tracteur et de la machine.

L'utilisateur n'est autorisé à déplacer la machine, à faire passer des outils de travail de la position de transport à la position de travail ou inversement, ou encore à entraîner les outils de travail, que si personne ne se trouve dans l'espace dangereux de la machine.

Les zones dangereuses se situent :

- entre le tracteur et la cuve frontale, en particulier lors de l'attelage et du dételage.
- dans la cuve à bouillie en raison des vapeurs toxiques.
- sous la machine relevée et non immobilisée.

4.6 Plaque signalétique

Plaque signalétique machine

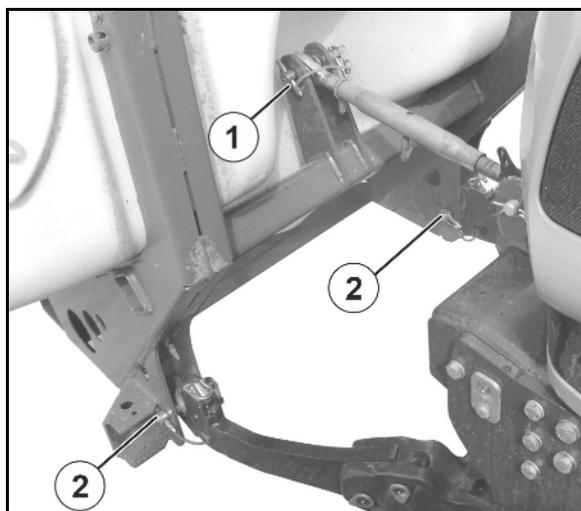
- (1) Numéro de la machine
- (2) Numéro d'identification du véhicule
- (3) Produit
- (4) Poids technique admissible de la machine
- (5) Poids à vide kg
- (6) Année de modèle
- (7) Année de construction



4.7 Attelage trois points

La conception du châssis de la cuve frontale est conforme aux spécifications et aux dimensions de l'attelage trois points de catégorie 2.

- (1) Point d'accouplement supérieur avec cheville de bras supérieur et goupille d'arrêt.
- (2) Points d'accouplement inférieurs avec chevilles de bras inférieurs et goupilles d'arrêt.



4.8 Dispositif de transport (amovible)

Le dispositif amovible de transport permet de faciliter l'accouplement au système hydraulique trois points du tracteur et le remisage dans la cour ou dans un bâtiment.

Les roulettes sont dotées d'un système de blocage pour éviter que la machine ne puisse se mettre à rouler.



AVERTISSEMENT

Pour monter / démonter le dispositif de transport, bloquez la machine relevée pour éviter qu'elle ne s'abaisse accidentellement.

Montage / démontage :

1. Attelez la machine au tracteur.
2. Relevez la machine à l'aide du circuit hydraulique du tracteur.
3. Immobilisez la machine afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels.
4. Etayez la machine relevée pour éviter qu'elle ne s'abaisse de manière inopinée.



Procédure à suivre pour le premier montage :

- Fixez les goupilles avec l'attache de sécurité (3) sur la machine (5).
- Comprimez les agrafes de l'attache de sécurité avec une pince !

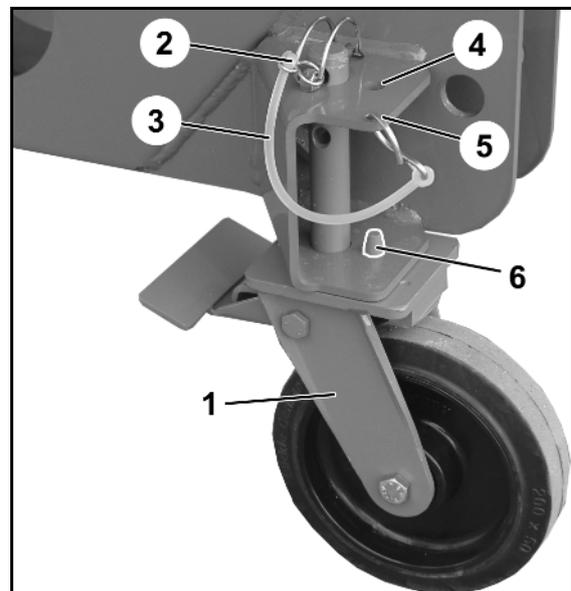
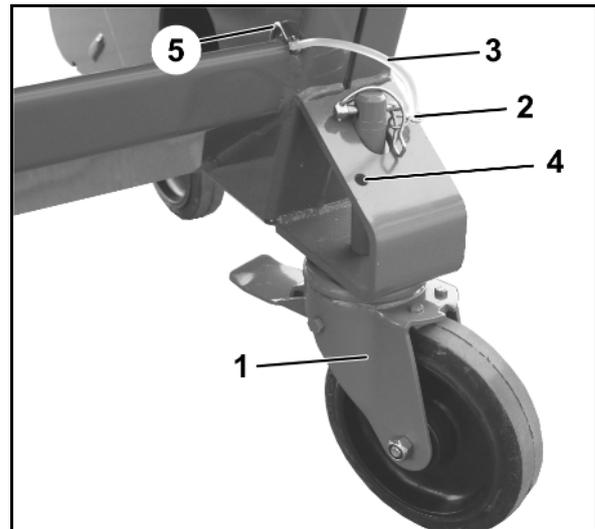
5. Montez les roulettes (1)

| | |
|---------------------|--------------------|
| manœuvrables | à l'avant |
| fixes | à l'arrière |

 - o puis bloquez-les à l'aide de goupilles (2) ou
 - o démontez-les.

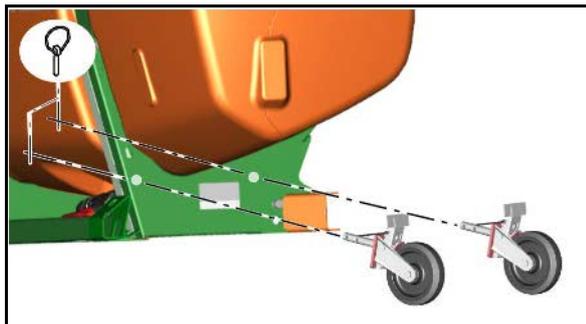


Veillez lors du montage des roulettes fixes à ce que l'axe (6) soit enchâssé dans l'alésage du bâti et maintienne ainsi les roulettes dans le sens de la longueur.



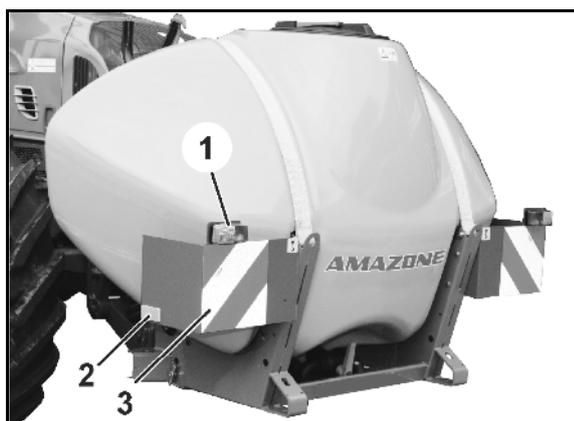
Description de la machine

Si vous n'utilisez pas les roulettes de manutention, fixez les goupilles en position de stationnement.



4.9 Equipements techniques routiers

- (1) 2 feux de gabarit vers l'avant
- (2) 2 plaques de signalisation
- (3) réflecteur latéral



4.10 Système de caméra non certifié

Le système de caméra non certifié sert à observer la zone située autour de la machine et à faciliter les manœuvres.

Pour les appareils portés à l'avant, il sert à observer le trafic transversal. Le système de caméra non certifié ne remplace pas la personne qui guide les manœuvres.

La machine peut être équipée d'une ou de plusieurs caméras.

**AVERTISSEMENT**

Risque de blessure voire de mort.

Si le trafic transversal est surveillé uniquement sur l'écran de caméra, des personnes ou des véhicules risquent de ne pas être vus. Le système de caméra est un moyen auxiliaire. Il ne remplace pas la personne qui guide les manœuvres.

Aux carrefours et aux sorties, suivez les instructions de la personne qui guide les manœuvres.

**AVERTISSEMENT**

Risque de blessure voire de mort.

Si on utilise uniquement l'écran de la caméra pour manœuvrer, il est possible que des personnes ou des objets ne soient pas vus. Le système de caméra est un moyen auxiliaire. Il ne remplace pas l'attention de l'utilisateur sur l'environnement direct.

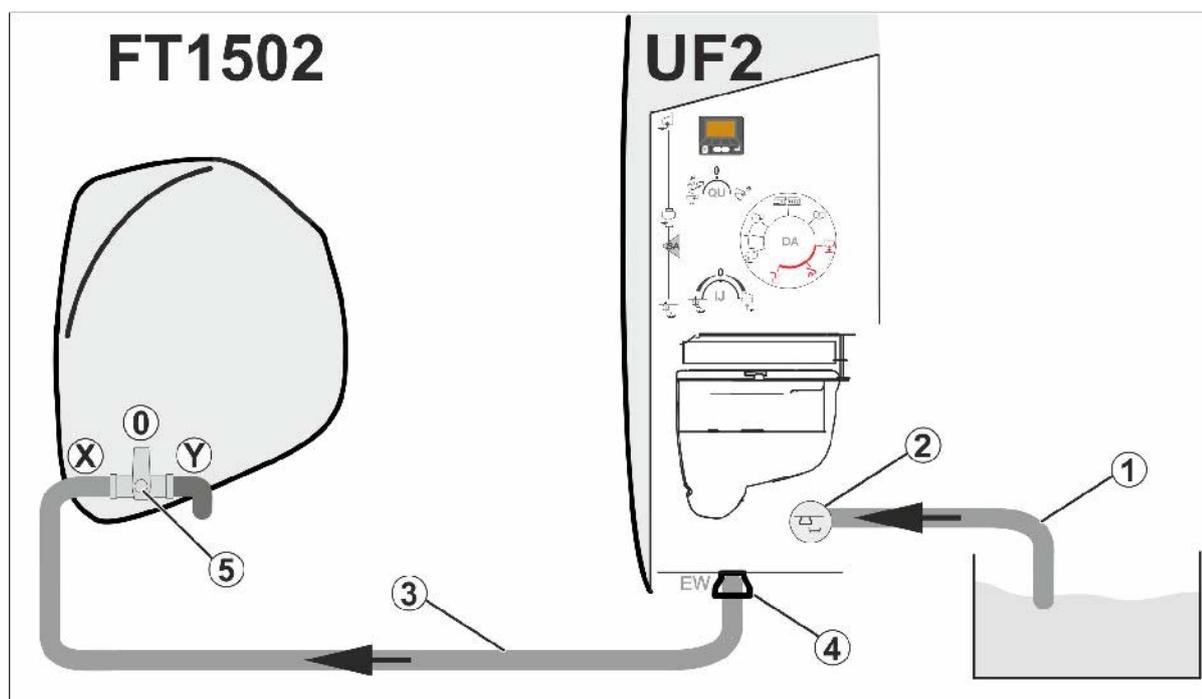
Avant de manœuvrer, assurez-vous par un coup d'œil direct que personne ni aucun objet ne se trouve dans la zone de manœuvre.

5 FT 1502 sans dispositif **Flow Control**

5.1 Remplissage de la cuve frontale par le biais du pulvérisateur **UF**



La trémie frontale est remplie via le raccordement de la vidange rapide de l'UF02.



Avant le remplissage, ouvrez le couvercle vissable de la cuve frontale pour purger l'air.

Refermez le couvercle après le remplissage.

1. Accoupler le flexible d'aspiration (1) au raccord de remplissage (2).
2. Accoupler le flexible de liaison du réservoir frontal (3) au raccord de la vidange rapide (4).
3. Robinet sélecteur sur le réservoir frontal (5) en position **X**.

4. Mettre la pompe en marche.
5. Robinet de pression **DA** en position .
6. Robinet sélecteur **IJ** en position **0**.
- 7.

Pack Confort :

TwinTerminal :

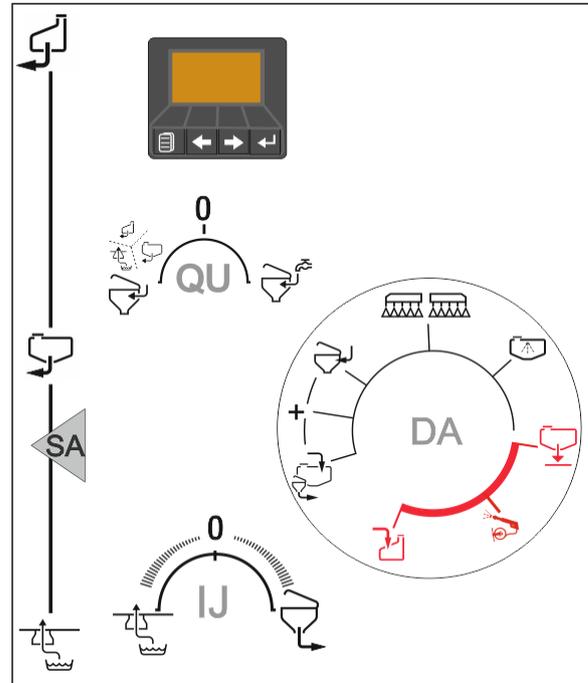
- o Sélectionner le remplissage par aspiration



ration

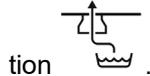
- o Saisir n'importe quel niveau de remplissage de consigne UF02 (plus grand que le niveau réel UF02).

- Robinet d'aspiration **SA** en position .
- Le réservoir frontal se remplit.



Sans Pack Confort :

- o Robinet d'aspiration **SA** en position



tion

- Le réservoir frontal se remplit.
Observez l'indicateur de niveau sur le réservoir frontal.

Quand la trémie est pleine :

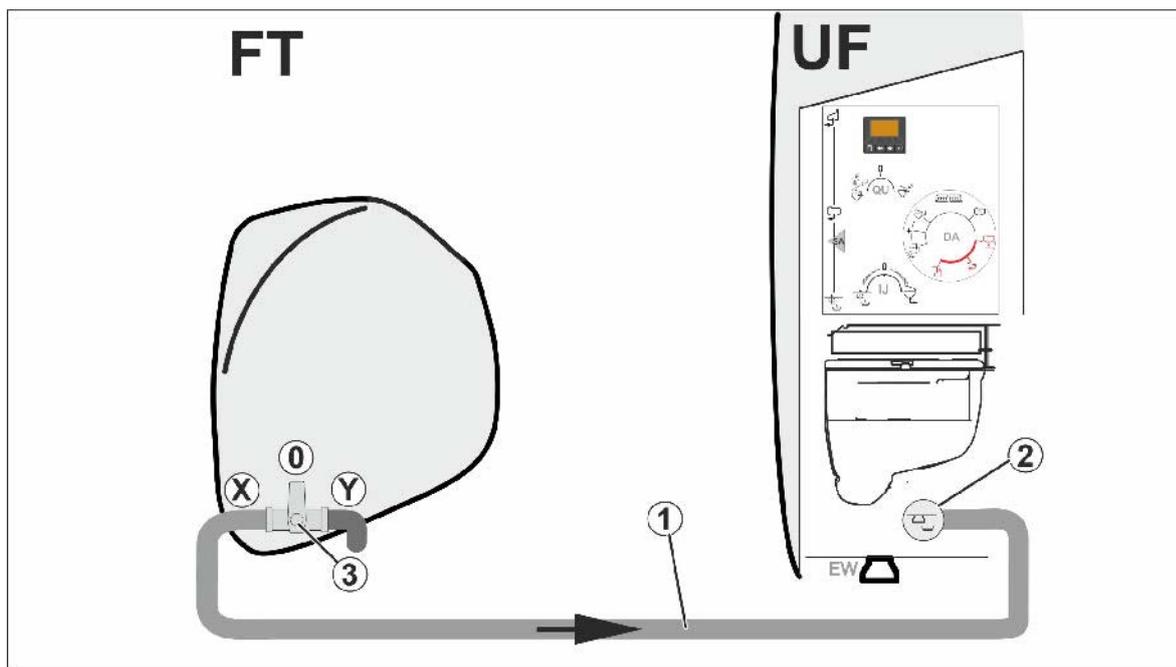
8. TwinTerminal :  arrêter le remplissage.

Si nécessaire : retirer auparavant le flexible d'aspiration du point de prélèvement afin que la pompe vide le flexible d'aspiration.

9. Robinet de pression **DA** en position



5.2 Remplir la cuve de liquide de pulvérisation **UF** via le réservoir frontal



1. Accoupler le flexible de liaison de le réservoir frontal (1) au raccord de remplissage (2).
2. Robinet sélecteur sur le réservoir frontal (3) en position **X**.
3. Mettre la pompe en marche.
4. Robinet de pression **DA** en position
5. Robinet sélecteur **IJ** en position **0**.

6.

Pack Confort :

TwinTerminal :

- o Sélectionner le remplissage par aspiration

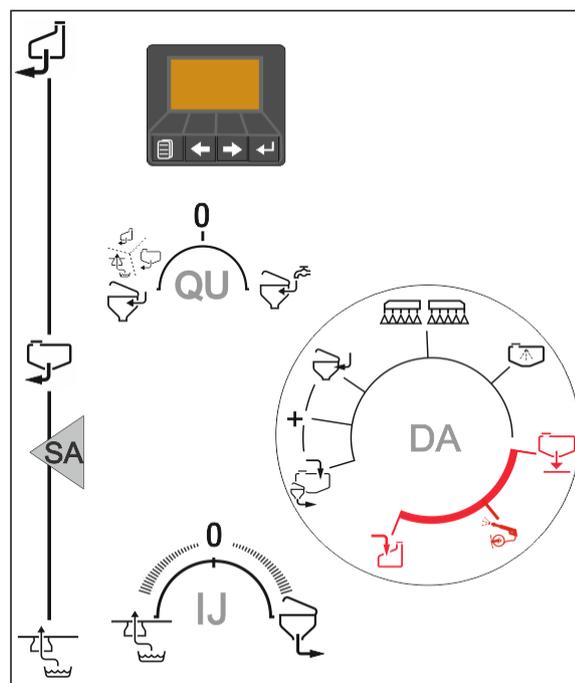


- o Saisir et confirmer le niveau de remplissage de consigne UF02.

→ Robinet d'aspiration **SA** en position

→ UF02 se remplit.

Le remplissage du réservoir de liquide de pulvérisation s'arrête automatiquement dès que le niveau de consigne est atteint.



Sans Pack Confort :

- o Robinet d'aspiration **SA** en posi-



- UF02 se remplit.

Observez l'affichage de niveau de remplissage sur le pulvérisateur.

Quand la trémie est pleine :

7. Robinet d'aspiration **SA** en position



8. Robinet de pression **DA** en position



6 FT 1502 avec dispositif **Flow Control** (en option)

Avec le dispositif **Flow Control**, la cuve frontale est utilisée comme cuve supplémentaire pour la bouillie en combinaison avec du terminal de commande.

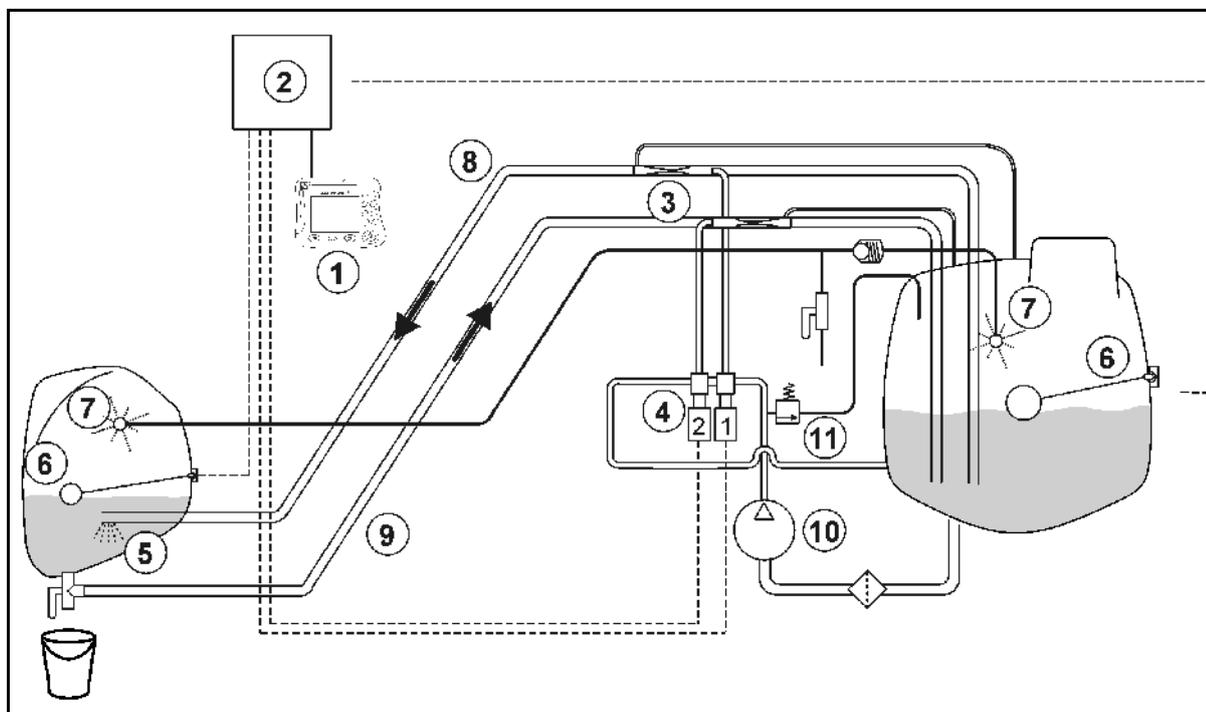
Le dispositif **Flow Control** dispose de deux modes de fonctionnement :

- Mode **automatique**
- Mode **manuel**



Avant d'utiliser la cuve frontale avec le dispositif **Flow Control**, sélectionnez le type de machine **UF** avec cuve frontale **FT** dans le menu Setup du terminal de commande.

6.1 Circuit hydraulique **Flow Control**



- | | |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| (1) Terminal de commande | (7) Nettoyage intérieur |
| (2) Ordinateur machine | (8) Flexible d'alimentation cuve frontale |
| (3) Injecteurs Flow Control | (9) Flexible d'écoulement cuve frontale |
| (4) Clapets Flow Control | (10) Pompe additionnelle |
| (5) Organe agitateur dans la cuve frontale | (11) Limiteur de pression |
| (6) Affichage combiné du niveau de remplissage | |

6.2 Raccordement du pulvérisateur avec dispositif Flow Control à la cuve frontale

Voici les éléments à raccorder pour relier le pulvérisateur à la cuve frontale :

- (1) Flexible d'alimentation cuve frontale
- (2) Flexible d'écoulement cuve frontale
- (3) Câble de raccordement de l'affichage du niveau de remplissage
- (4) Flexible pour le nettoyage intérieur

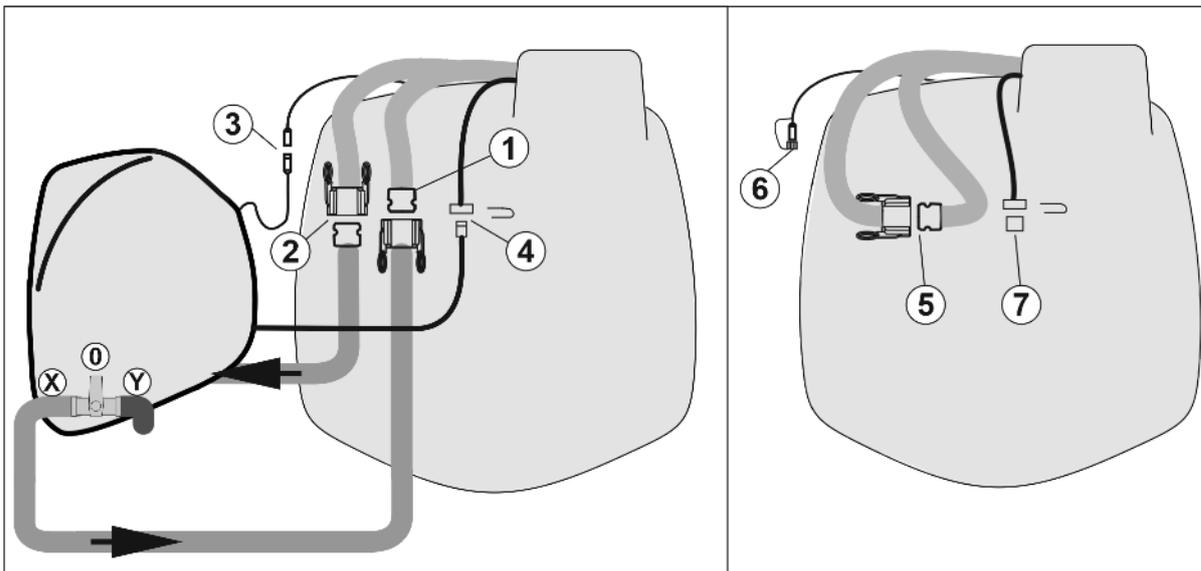


Pour utiliser le pulvérisateur sans cuve frontale ni dispositif **Flow Control**

- (5) Connectez l'alimentation de la cuve frontale avec l'écoulement.
 - (6) Obturez le câble de raccordement de l'affichage du niveau de remplissage avec le cache
 - (7) Obturez le flexible pour le nettoyage intérieur avec un tampon borgne.
- Menu de travail du terminal de commande:



Sélectionnez le mode **manuel**.

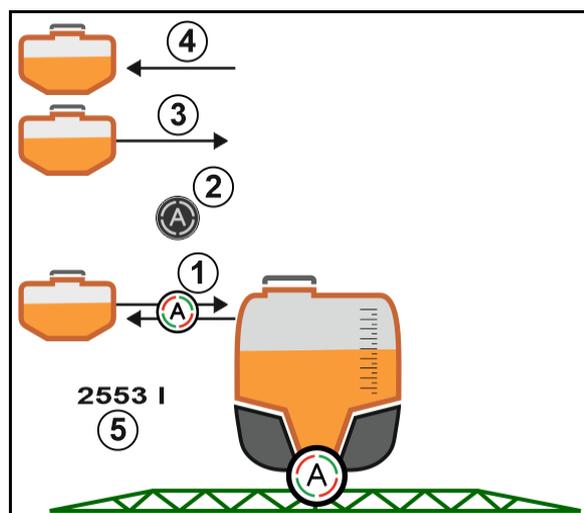


6.3 FlowControl et ISOBUS

| | |
|--|-------------------------------------------------------------|
| | Mode Automatique / manuel |
| | Activation / désactivation du pompage vers l'avant |
| | Activation / désactivation du pompage vers l'arrière |

Affichage dans le Menu Travail :

- (1) Mode automatique activé
- (2) Mode manuel activé
- (3) Pompage de RF vers UF activé
- (4) Pompage d'UF vers RF activé
- (5) Niveau de remplissage total (UF+FT)



Le niveau du réservoir frontal peut être affiché via l'affichage multifonctions.

Mode **automatique**

Placer le pulvérisateur / la combinaison réservoir frontal en mode **automatique** pendant son utilisation / le transport.

Fonctions du mode **Automatique** :

- circulation permanente du liquide de pulvérisation avec un effet d'agitation dans le réservoir frontal.
- régulation du niveau de remplissage des deux réservoirs au cours de la pulvérisation.

Mode **manuel** :

- en mode **manuel**, la répartition du liquide de pulvérisation dans les deux réservoirs est contrôlée par l'utilisateur.

Cela est possible grâce aux fonctions :

- Pompage vers l'avant.
- Pompage vers l'arrière.

Les fonctions "pompage vers l'avant" et "pompage vers l'arrière" peuvent être activées simultanément.



Pour une utilisation du pulvérisateur sans réservoir frontal, désactiver la réserve frontal dans le menu Machine.

6.4 Remplissage



Voir notice d'utilisation du logiciel ISOBUS pour pulvérisateur !



Le réservoir frontal est rempli par le pulvérisateur UF.

- Adaptez la valeur limite du niveau de remplissage avant de remplir la réserve frontal et le pulvérisateur.
- Pour éviter un trop-plein de la réserve frontal, la vanne correspondante se ferme automatiquement lorsque le volume de consigne est atteint.

6.5 Nettoyage intérieur

Le réservoir frontal dispose d'un système de nettoyage intérieur qui peut être activé parallèlement au nettoyage intérieur du pulvérisateur.

→ Voir notice d'utilisation UF.

Pendant / après le nettoyage intérieur :



- Activer le **pompage vers l'arrière** jusqu'à ce que le réservoir frontal soit vide.
- Est exécuté automatiquement sur les machines avec pack Confort !
- Après le nettoyage intérieur : procédez à l'élimination des résidus.

6.6 Défaillance d'un capteur de niveau de remplissage

En cas de défaillance d'un capteur de niveau de remplissage,

- un signal d'alarme est émis,
- le système passe du mode **automatique** au mode **manuel**,
- les deux clapets du dispositif Flow Control se ferment.

6.7 Maintenance de la pompe

Consultez également la notice d'utilisation du pulvérisateur **UF** pour la maintenance de la pompe.

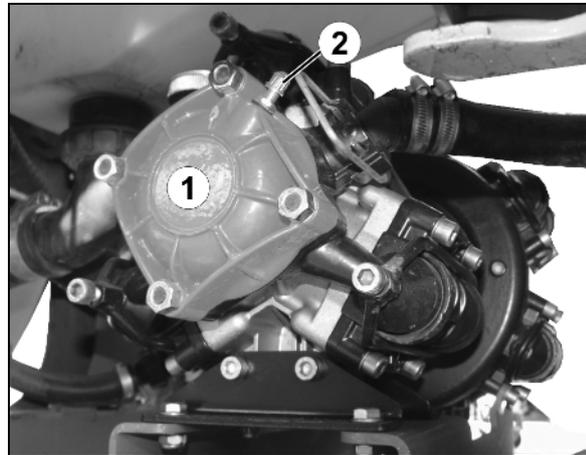
6.7.1 Réglage de la pression d'air dans l'accumulateur hydraulique

L'accumulateur hydraulique (1) permet d'atténuer les pics de pression.

Pression d'air nécessaire dans l'accumulateur hydraulique : **3,0 bar**

Contrôlez chaque année la pression de l'air comprimé

Contrôlez et corrigez la pression de l'air au niveau de la valve à air (2) au moyen du contrôleur de pression.

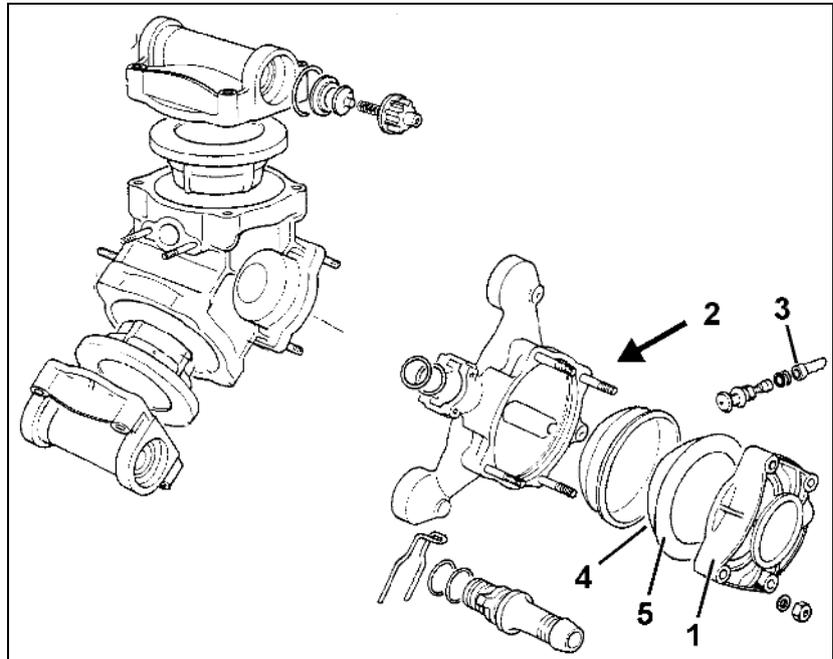


6.7.2 Remplacement de la membrane de l'accumulateur hydraulique



ATTENTION

Avant de démonter le couvercle de l'accumulateur hydraulique (1), laissez la pression de l'air comprimé s'échapper de l'accumulateur hydraulique (2) par le biais de la valve d'air (3).



1. Démontez le couvercle de l'accumulateur hydraulique (1) après avoir desserré les quatre écrous.
2. Retirez la membrane (4).
3. Nettoyez toutes les surfaces d'étanchéité.
4. Montez la nouvelle membrane.
5. Montez le couvercle de l'accumulateur hydraulique. Resserrez en croix les écrous.



Lors du montage de la membrane, veillez à ce que celle-ci soit parfaitement en place dans son logement et que la surface ouverte (5) de la membrane soit orientée vers le couvercle de l'accumulateur hydraulique (1).

7 Mise en service

Le présent chapitre contient des informations concernant

- la mise en service de votre machine
- la manière de contrôler si la machine doit être portée par le tracteur ou attelée à celui-ci.



- Avant la mise en service de la machine, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation.
- Lisez le chapitre "Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur", à partir de la page 18 concernant
 - o l'attelage et le dételage de la machine
 - o le transport de la machine
 - o l'utilisation de la machine
- Procédez à l'attelage et au déplacement de la machine uniquement avec un tracteur adapté.
- Le tracteur et la machine doivent se conformer aux règles du code de la route en vigueur dans votre pays.
- Le propriétaire du véhicule (exploitant) et le conducteur (utilisateur) sont responsables du respect des règles du code de la route en vigueur dans leur pays.



Voir la notice d'utilisation du pulvérisateur **UF**, chapitre Mise en service.

7.1 Fixation des conduites d'alimentation de la cuve frontale sur le tracteur



Des fixations sont nécessaires pour fixer les conduites d'alimentation (1), elles ne sont pas fournies avec la machine.

Conduites d'alimentation pour la trémie frontale avec dispositif **Flow Control**

- Flexible d'alimentation cuve frontale
- Flexible d'écoulement cuve frontale
- Câble de raccordement pour capteur de niveau de remplissage
- Flexible pour le nettoyage intérieur

Conduites d'alimentation pour la cuve frontale sans le dispositif **Flow Control**

- Flexible de raccordement cuve frontale



Il est indispensable de respecter les consignes suivantes lors de la pose des flexibles :

- Vous devez toujours poser les flexibles de telle sorte que, dans tous les états d'exploitation,
 - il n'y ait pas d'actions mécaniques extérieures sur les flexibles.
Évitez un frottement des flexibles sur les éléments de la machine.
 - les rayons de courbure autorisés ne soient pas dépassés.



8 Attelage et dételage de la machine



Pour l'attelage et le dételage des machines, lisez le chapitre "Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur", page 18.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement lié à un démarrage et à un déplacement accidentels du tracteur et de la machine lors des opérations d'attelage ou de dételage de celle-ci.

Prenez toutes les mesures nécessaires pour éviter un démarrage et un déplacement accidentels du tracteur et de la machine, avant de pénétrer dans l'espace dangereux entre les deux véhicules pour atteler ou dételer la machine, voir à cet égard la notice d'utilisation UF.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement entre l'arrière du tracteur et la machine lors de l'attelage et du dételage de celle-ci.

Actionnez les organes de commande du circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur

- uniquement à partir du poste de travail prévu à cet effet.
- en aucune circonstance lorsque vous vous tenez dans l'espace dangereux entre le tracteur et la machine.

8.1 Attelage de la machine



AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

La machine ne doit être portée par un tracteur ou attelée à un tracteur que si ce dernier satisfait aux exigences requises. Voir à cet égard la notice d'utilisation UF, chapitre "Contrôle des caractéristiques requises du tracteur".



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement entre le tracteur et la machine lors de l'attelage de celle-ci.

Demandez à toute personne située dans l'espace dangereux entre le tracteur et la machine de s'éloigner avant de rapprocher le tracteur de la machine.

Les assistants présents doivent uniquement se tenir à côté du tracteur et de la machine afin de guider le conducteur, et doivent attendre l'arrêt complet pour se glisser entre les véhicules.

**AVERTISSEMENT**

Risques d'accidents par écrasement, happement, coincement et choc lorsque la machine se détache accidentellement du tracteur !

- Utilisez les dispositifs prévus pour accoupler le tracteur et la machine de manière appropriée.
- Lors de l'accouplement de la machine au circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur, veillez à ce que les catégories de montage entre ce dernier et la machine concordent.
Adaptez impérativement la cheville bras inférieur de cat. II de la machine en cheville de cat. III à l'aide des douilles de réduction si votre tracteur est doté d'un circuit hydraulique trois points de cat. III.
- Utilisez uniquement les chevilles de bras inférieurs et supérieurs fournies pour atteler la machine (chevilles d'origine).
- Lors de chaque attelage de la machine, vérifiez que les chevilles bras inférieur et supérieur ne présentent pas de défauts visibles à l'œil nu. Remplacez les chevilles bras inférieur et supérieur si celles-ci présentent des traces visibles d'usure.
- Bloquez les chevilles de bras supérieur et inférieur dans les points d'articulation du châssis d'attelage trois points à l'aide d'une goupille d'arrêt pour éviter tout détachement intempestif.
- Avant de démarrer, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les crochets de bras inférieur et supérieur sont correctement verrouillés.

1. Immobilisez la machine.
2. Vérifiez que la machine ne présente pas de défauts visibles à l'œil nu lors de l'attelage.
3. Fixez les douilles à billes sur les chevilles bras inférieurs au niveau des points d'articulation du châssis d'attelage trois points.
4. Empêchez les douilles à billes de se desserrer accidentellement en les bloquant avec une goupille.
5. Demandez à toute personne située dans l'espace dangereux entre le tracteur et la machine de s'éloigner avant de rapprocher le tracteur de la machine.
6. Rapprochez le tracteur de la machine afin de pouvoir raccorder le bras supérieur.
7. Fixez le bras supérieur au point d'articulation supérieur du châssis d'attelage trois points à l'aide d'un axe.
8. Bloquez le bras supérieur au moyen d'une goupille.
9. Orientez la machine afin que les points d'articulation inférieurs de la machine s'engagent sur les crochets de bras inférieur du tracteur.
10. Relevez le circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur jusqu'à ce que les crochets de bras inférieurs reçoivent les douilles à billes et se verrouillent automatiquement.
11. Relevez la cuve frontale en position de travail.
12. Eloignez les personnes de l'espace dangereux où se trouve la machine.
13. Avant de démarrer, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les bras supérieur et inférieurs sont correctement verrouillés.



Retirez éventuellement le dispositif de transport pour la pulvérisation des épis ou des cultures hautes sur pied afin d'éviter d'endommager les céréales.

8.2 Dételage de la machine



AVERTISSEMENT

Risques d'écrasement et/ou de choc

- liés à une stabilité insuffisante et au basculement de la machine dételée sur un sol inégal et manquant de fermeté.
- liés à un déplacement accidentel de la machine placée sur un dispositif de transport.
- Placez la machine dételée avec cuve vide pour stationnement sur une surface plane et dure.
- Immobilisez la machine pour éviter tout déplacement accidentel lorsque vous la faites reposer sur un dispositif de transport. Reportez-vous pour cela au chapitre "Dispositif de transport", page 31.

1. Placez la machine vide pour stationnement sur une surface plane dure.
2. Détez la machine du tracteur.
 - 2.1 Immobilisez la machine afin d'éviter tout déplacement accidentel. Voir à ce sujet la page 31.
 - 2.2 Libérez le bras supérieur de toute contrainte.
 - 2.3 Détachez le bras supérieur.
 - 2.4 Libérez les bras d'attelage inférieurs de toute contrainte.
 - 2.5 Déverrouillez et désaccouplez les crochets de bras inférieurs depuis le siège du tracteur.

9 Déplacements sur la voie publique



AVERTISSEMENT

Risques d'accident par écrasement, coupure, happement, coincement et choc en cas de détachement accidentel de la machine portée !

Avant les déplacements sur route, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les goupilles maintiennent parfaitement en place les chevilles de bras supérieur et de bras inférieurs.



AVERTISSEMENT

Risques d'accident par écrasement, coupure, happement, coincement ou choc liés à une stabilité insuffisante sous charge ou au renversement de la machine.

- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec la machine portée ou attelée.
A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, la circulation, la visibilité et les intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur, ainsi que des conditions d'utilisation lorsque la machine est portée ou attelée.
- Avant les déplacements sur route, enclenchez le verrou latéral des bras inférieurs d'attelage du tracteur, afin d'éviter un déport latéral de la machine portée ou attelée.



AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

Cela risque d'entraîner des blessures extrêmement graves, voire la mort.

Respectez la charge maximale de la machine portée / attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur. Le cas échéant, roulez uniquement avec une cuve à moitié pleine.



AMAZONEN-WERKE

H. DREYER SE & Co. KG

Postfach 51
D-49202 Hasbergen-Gaste
Germany

Tel.:+ 49 (0) 5405 501-0
e-mail:amazone@amazone.de
<http://www.amazone.de>
